

PRESCOTT.—L'édifice public pour le bureau de poste, la douane et le revenu de l'intérieur, a été terminé et sera bientôt occupé.

STRATFORD.—Une annexe à deux étages avec sous-sol, mesurant 46x14 pieds, a été construite du côté est pour l'usage de l'inspecteur des postes. Le sous-sol contient une pièce pour l'appareil de chauffage, une pièce pour le combustible et les cabinets-d'aisance; au rez-de-chaussée se trouvent le bureau de l'inspecteur et celui d'un commis, et au premier il y a la papeterie et un bureau pour un commis. Les deux étages inférieurs sont en pierre et l'étage supérieur en brique. On a fait l'acquisition d'articles d'installation, du mobilier et d'un appareil de chauffage séparé, à l'eau chaude.

STRATHROY.—Un contrat a été passé au 31 juillet 1889, pour la construction d'un bureau de poste, etc., à l'angle des rues Front et Centre. Le corps principal, 41x54½ pieds, se composera d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et de mansardes; il y aura une tour de quatre étages de 15x15 pieds, et une annexe à un étage de 50x21 pieds. Les fondations seront en pierre, la superstructure en brique avec pignons, cloisons et toit en bois.

Au rez-de-chaussée se trouvera le bureau de poste; au premier, le revenu de l'intérieur; la mansarde servira de logement au gardien et l'annexe aux poids et mesures.

SAINT-THOMAS.—Bureau de poste, etc.—Une clôture en fer sur un mur de pierre, a été posée le long de la façade et on a prolongé l'appareil de chauffage. On a aussi fait d'autres améliorations.

TRENTON.—Bureau de poste, etc.—Cet édifice a été terminé et occupé.

Des réparations, des modifications et des améliorations ont été faites au bureau de poste d'Amherstburg; au bureau de poste de Barrie; au bureau de poste de Berlin; au bureau de poste de Dundas; au bureau de poste de Hamilton; au bureau de poste d'Orangeville; à l'Hôtel du gouvernement, à Ottawa; aux édifices administratifs, Ottawa; les terrains du parlement et le parc du Major's Hill ont été entretenus en bon état. Les différentes rues, sous le contrôle du département, ont été nivelées, macadamisées et autrement améliorées, et les chaussées, les trottoirs et les allées ont été maintenus libres de neige pendant l'hiver. Le bureau de poste de Port Colborne; le bureau de l'inspecteur des postes de Port Arthur; la douane, l'entrepôt de vérification, le dépôt d'immigrants, le bureau du revenu de l'intérieur et le bureau de poste, de Toronto, ont aussi été réparés, etc.

(Partie I, annexe n° 2, pages 36 à 42.)

PORTS ET RIVIÈRES.

On a employé à la construction et à l'amélioration des ports et rivières de cette province, pendant l'année, la somme de \$381,192.

COBOURG.—L'extrémité du large de la jetée occidentale a été reconstruite et d'autres travaux ont été exécutés.

COLLINGWOOD.—On a enlevé un grand nombre de gros cailloux et d'autres obstructions du chenal et d'autres parties du port.

DRESDEN.—Au mois de septembre 1889, un contrat a été passé pour la construction de travaux de protection en palplanches, du côté nord-ouest du bassin à revirement. A l'expiration de l'exercice, les travaux étaient presque terminés.